



DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE CARTE D'ACCES AUX DECHETERIES de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées

Cocher les cases correspondantes :

- Demande de carte initiale
 Demande de renouvellement de carte : Renouvellement annuel Carte perdue

Carte valable 12 mois à compter de sa création.

Coût (hors perte) : 40 € - Règlement auprès du Trésor Public à réception de facture.

Je soussigné(e) : Madame Monsieur (écrire en majuscule)

Nom* :

Prénom* :

Nom société* :

Fonction* :

Activité principale :

Adresse complète* :

Code postal* :

Commune* :

Numéro SIRET / SIREN / RM* :

Téléphone fixe et/ou mobile* :

Courriel :

(*) Champs obligatoires

Justificatif à joindre impérativement :

- Extrait Kbis ou d'immatriculation D1 (répertoire des métiers) ou URSSAF mentionnant la raison sociale et l'adresse du siège.

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Formulaire à retourner complété, accompagné du justificatif, à l'accueil du service déchets – Palétès – 09200 SAINT-GIRONS, du lundi au vendredi de 08h00-12h00 / 13h30-16h30.

Ou bien par courriel : service.dechets@couserans-pyrenees.fr

En retournant le présent formulaire :

- Je souhaite recevoir la carte par mail.
 Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité du justificatif produit.
 Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès en déchetterie en vigueur.

Fait à

Le

Nom et signature du demandeur précédés
de la mention « Lu et approuvé »

Cadre réservé à l'administration.

Attribution de la carte N° : - Date d'expiration : - N° de Facture :